

SYMBOLISMES BAPTISMAUX CHEZ SAINT PAUL

Pour décrire la transformation opérée dans le chrétien par le baptême, saint Paul utilise parfois des images spatiales. Par exemple, « le Père... nous a arrachés au royaume des ténèbres et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé » (*Col.*, 1, 13). Mais le plus souvent, l'apôtre exprime cette réalité temporelle par l'image des deux éons. Pour lui, le chrétien est l'homme qui est passé d'un temps à un autre, du temps de la faute au temps de la grâce, du temps d'Adam au temps du Christ, du temps de l'homme ancien crucifié au calvaire au temps de l'homme nouveau né le matin de Pâques. Le baptême constitue la frontière entre ces deux âges. Par lui l'homme quitte une époque pour une autre, il change d'éon ; il rejette l'autrefois du péché et accède à l'aujourd'hui de la justice et du salut. Les divers symboles baptismaux que l'on trouve dans les épîtres ne sont que des expressions diverses de ce bond prodigieux hors de la nuit d'un « siècle » qui s'achemine vers la perte, dans la lumière d'un jour sans déclin. Pour les comprendre, il faudra donc les remettre dans ce cadre temporel de l'« autrefois » et du « maintenant », du « souvenez-vous de ce que vous étiez » et du « voici ce qu'à présent vous êtes devenus », dans lequel la plupart d'entre eux se trouvent pris.

I. LE BAIN BAPTISMAL.

Le symbole le plus fréquent chez saint Paul est celui du bain. Le néophyte était plongé dans l'eau ; il était nor-

mal que la réflexion théologique exprimât d'abord la réalité sacramentelle en fonction de ce rite central et essentiel. Mais ce rite lui-même prête à une variété de significations symboliques. Aussi l'image du bain est-elle la plus riche des images baptismales pauliniennes, celle qui permet à l'apôtre de mettre en lumière le plus d'aspects de la grâce sacramentelle.

1. « *Vous avez été lavés* » (1 Cor., 6, 11).

L'eau baptismale est une eau qui lave, le baptême est un bain de pureté. Tel est le premier de ces aspects. Saint-Paul le rappelle dans la 1^{re} épître aux Corinthiens à l'appui d'une réprimande touchant les litiges entre chrétiens. Que des « frères » aient entre eux des procès, cela est déjà au jugement de l'apôtre « une défaite ». Mais que des chrétiens soumettent leurs différends aux tribunaux des « injustes », autrement dit des païens, voilà qui suppose une totale méconnaissance de la réalité chrétienne. Par le baptême, les chrétiens n'ont-ils pas été agrégés à la communauté des « saints » ? Paul le rappelle en une phrase lapidaire : « Vous avez été lavés, ...vous avez été sanctifiés, ...vous avez été justifiés par le Nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu ». Que l'apôtre pense au baptême reçu par les Corinthiens, tout l'indique : le temps du verbe, visant dans le passé des convertis un acte déterminé ; la forme verbale, que l'on pourrait rendre par un réfléchi : vous vous êtes lavés, vous avez pris un bain, si l'on ne craignait de laisser dans l'ombre la nuance causative du moyen, qui implique une référence à l'Eglise et à Dieu même auteur suprême de l'action ; enfin la conclusion de style liturgique, affirmant que tout s'est fait par l'invocation du Nom du Christ Seigneur et par l'intervention de l'Esprit de Dieu. S'il fallait encore un argument, on pourrait citer le texte des Actes, où Ananie s'adressant à Saul emploie, conjointement avec le baptême, le même verbe « se laver » ou « se faire laver », uni comme ici à l'invocation du Nom de Jésus : « Allons ! Reçois le bap-

tête et fais-toi laver de tes péchés en invoquant son Nom » (*Act.*, 22, 16). Par conséquent nous avons affaire à une formule baptismale caractérisée.

L'objet du bain baptismal est donc de laver, de nettoyer. Ce symbolisme naturel est familier au judaïsme, biblique et extra-biblique. Les textes de Qumrân lui donnent un relief tout particulier. De « quiconque dédaignera d'entrer dans l'alliance de Dieu pour marcher dans l'obstination de son cœur », voici ce que dit par exemple le Manuel de Discipline :

« Qu'il ne soit pas purifié par les expiations ni lavé par les eaux lustrales ; qu'il ne se sanctifie pas dans les étangs et les rivières ; qu'il ne soit purifié par aucune eau qui lave ». (III, 4-6, trad. G. Vermès).

En revanche,

« uni par l'esprit saint à la vérité (de Dieu), l'homme sera purifié de toutes ses iniquités ; ... par la soumission, de son âme à tous les préceptes de Dieu sa chair sera purifiée, lorsqu'il sera aspergé par l'eau lustrale et sanctifié par les eaux de purification » (*ibid.*, III, 7-9).

On remarquera dans ces textes, comme en I *Cor.*, 6, 11, le rapport entre purification et sanctification par l'eau. On notera aussi la mention, toutefois en un sens bien différent, de l'esprit saint. Comme dans le texte paulinien, l'accent est mis sur le renouvellement moral :

« Alors Dieu purifiera par sa vérité toutes les œuvres de l'homme... Il versera sur lui un esprit de vérité comme des eaux lustrales, (lavant) toutes les abominations mensongères » (*ibid.*, IV, 20-22).

Citons encore cet avertissement à l'indigne :

« Qu'il ne vienne pas aux eaux pour participer à la purification des eaux, car ceux-là seuls seront purifiés qui se seront convertis de leur méchanceté ». (*ibid.*, V, 13 sq.).

Les analogies mêmes de tels textes avec les textes pauliniens font ressortir l'originalité radicale de l'ablution baptismale chrétienne. D'abord son caractère d'unicité. En face de ces ablutions multiples, le bain baptismal chrétien apparaît comme un événement unique, non réitéré, qui marque à jamais la vie du néophyte. Plus qu'un rite, c'est un acte souverain de Dieu réalisant ce dont les ablutions

multiples n'étaient que l'ébauche humaine ; une fois pour toutes le chrétien est « lavé », « sanctifié », « justifié ».

Ce caractère d'unicité propre à l'ablution baptismale lui vient de son efficacité même. Elle atteint l'homme en son être le plus profond. La formule paulinienne vaut d'être analysée de près. Les trois verbes n'y reçoivent aucun complément. Le texte du livre des Actes cité plus haut précisait que le baptême laverait Saul « de ses péchés » (*Actes*, 22, 16). Ici, le contexte est plus large et vise les dépravations du monde païen :

« Ni impudiques, ni idolâtres, ni adultères, ni efféminés, ni homosexuels, ni voleurs, ni cupides, pas plus qu'ivrognes ou calomnieurs ou escrocs, n'hériteront du royaume de Dieu ». (*I Cor.*, 6, 9 sq.).

Ce ne sont même pas des vices que Paul énumère, mais des catégories de vicieux ; et il ajoute : « vous étiez cela », « ces choses », au neutre pluriel ; pour conclure enfin, sans restrictions et dans l'absolu : « mais vous avez été lavés ». A travers les fautes du monde païen, auquel les chrétiens ont jadis appartenu, saint Paul semble donc viser comme un milieu de péché. De la souillure propre à ce milieu, les convertis ont été lavés, pour devenir des êtres « saints » et « justes », participant à la sainteté de Dieu et à sa justice. Ils ont été agrégés à la communauté du peuple messianique, qui « juge le monde » et « les anges » (vv. 2 sq.) ; ils ont reçu le droit à hériter du royaume de Dieu (v. 10). Dans ces conditions, qu'ont-ils encore à faire avec les tribunaux païens, avec la justice des « injustes » ? On le voit, Paul oppose peuple à peuple, race à race ; et l'ablution baptismale lui apparaît comme la ligne de partage ou comme l'acte qui, atteignant jusqu'aux racines même que l'homme plongeait dans le monde païen, le lave et le transforme, pour le consacrer à Dieu en le faisant de pécheur juste.

Un autre trait essentiel caractérise l'ablution baptismale chrétienne, c'est qu'elle est faite au « Nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu ». Cette formule liturgique et théologique explique son efficacité. L'invoca-

tion du Seigneur Jésus-Christ résume tout le mystère sauveur : Le Nom de Jésus rappelle la réalité et les abaissements de l'Incarnation ; le titre de Seigneur, la puissance vivificatrice et sanctificatrice de la résurrection ; celui de Messie, l'accomplissement, en Jésus mort et ressuscité, du plan divin du salut. C'est de son unité avec l'acte rédempteur accompli par Jésus-Christ mort et ressuscité que l'ablution baptismale tire sa vertu. D'autre part, cette vertu lui est communiquée par l'Esprit divin, c'est lui qui agit en elle, lui qui lave, sanctifie, justifie. Et puisque cet esprit est « l'Esprit de notre Dieu », c'est-à-dire du Père, le néophyte se trouve, en son être le plus profond consacré, référé à celui-ci. Unique, souverainement efficace, absolument originale, l'ablution baptismale doit donc de l'être à la fois à son rapport avec la croix rédemptrice et à son caractère trinitaire. Lavé des taches de son monde d'origine, le néophyte se voit par elle transféré dans un monde de relations nouvelles, qui l'unissent à la vie même de Dieu.

Cependant, le chrétien, « lavé » de son péché, peut se souiller à nouveau, profaner son baptême et perdre l'héritage. Paul le reconnaît. Les Corinthiens, tout purifiés, sanctifiés et justifiés qu'ils aient été par l'eau baptismale, sont en train de déchoir : « C'est vous, leur écrit l'apôtre, qui pratiquez l'injustice et dépouillez les autres... Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas du royaume de Dieu ? » (1 Cor., 6, 8 sq.). L'efficacité de l'ablution baptismale n'est point mise en cause. Seulement, le chrétien doit entretenir et préserver la pureté qui lui a été conférée. D'une réitération du bain de purification, il ne peut toutefois être question.

Une autre erreur peut menacer le chrétien, celle de croire que l'ablution et la consécration baptismales le mettent tellement au-dessus des souillures de ce monde, qu'il peut « tout se permettre » (6, 12) dans son corps et sa chair, sans que sa pureté en soit atteinte. Les fautes de la chair sont alors considérées comme insignifiantes. La réponse de saint Paul est nette. Il montre que la pureté chrétienne

intéresse le corps lui-même, qui a été agrégé comme l'un de ses membres au corps du Christ et consacré comme un temple à l'Esprit Saint qui l'habite. C'est donc tout l'être humain, corps et âme qui, pour saint Paul, se trouve « purifié, sanctifié, justifié » au baptême, et qui doit être traité en conséquence avec le respect dû à sa vocation divine.

2. « *Approchons-nous (de Dieu)... le cœur nettoyé de la conscience mauvaise et le corps lavé d'une eau pure* » (Hebr., 10, 22).

On peut rapprocher du texte de l'épître aux Corinthiens que nous venons d'analyser le verset 22 du chapitre X de l'épître aux Hébreux. Le contexte théologique est bien différent. Les destinataires de l'épître, convaincus par la démonstration précédente de l'efficacité suréminente du sacerdoce du Christ, qui par son sang a ouvert aux hommes l'accès au sanctuaire céleste, sont invités à « s'approcher sans crainte » de Dieu. Le motif de leur assurance rejoint le « vous avez été lavés » de 1 *Cor.*, 6, 11 : grâce au « sang de Jésus », ils ont été purifiés. Leur « cœur » a été « nettoyé de la conscience mauvaise » et leur « corps, lavé d'une eau pure » — Qu'il s'agisse du baptême, cela, ici encore, n'est pas douteux. Le rite d'ablution est évoqué de façon précise et concrète; mais non moins nettement l'effet surnaturel qu'il opère. L'eau est dite « pure » en effet non pas en raison de sa propreté matérielle, mais par suite de son caractère sacré et de la vertu surnaturelle dont elle est dotée : eau divine, elle ne se répand sur le corps que pour purifier le cœur. On ne peut exprimer plus fermement, à la fois la nature du sacrement chrétien et la profondeur à laquelle atteint son action. Le cœur est, dans la Bible, le lieu des sentiments et des pensées les plus intimes, celui des volontés profondes.. Pour notre auteur, il est le siège de la « conscience ». Le baptême le lave des souillures d'une « conscience mauvaise »¹. Il le purifie de ses fautes, il le

1. C. SPIGQ, *L'Épître aux Hébreux*, Paris, 1953, *ad. loc.*

redresse dans ses orientations foncières, il le rectifie dans ses visées. Les fautes sont effacées à la source même. Ce que ne pouvaient accomplir les ablutions lévitiques, purement extérieures et légales, l'auteur de l'épître aux Hébreux le voit donc réalisé par le bain baptismal chrétien. Les supplications du Psaume 51, avec lesquelles notre texte présente plus d'une analogie de vocabulaire, se trouvent exaucées :

« Tu aimes la vérité au fond de l'être...
Purifie-moi avec l'hysope : je serai net...
O Dieu, crée en moi un cœur pur ». (Ps., 51, 8-12)

L'auteur de l'épître paraît se souvenir surtout de l'oracle où Ezéchiel annonce la grande effusion messianique de l'Esprit :

« Je ferai sur vous une aspersion d'eaux pures et vous serez purs ; de toutes vos souillures et de toutes vos abominations je vous purifierai. Et je vous donnerai un cœur nouveau... Je mettrai au dedans de vous mon Esprit ». (Ez., 36, 25 sqq.)

Le baptême chrétien est le sacrement de cette effusion messianique. Il crée en l'homme le cœur nouveau, ce « cœur vrai », avec lequel on peut aller à Dieu en toute confiance. Il suscite l'Israël régénéré annoncé par le prophète. C'est cet Israël véritable, peuple sacerdotal, issu de la piscine baptismale, que l'auteur de l'épître aux Hébreux voit s'avancer vers le Saint des Saints de la rencontre divine par la voie vivante qui est le Christ lui-même, grand-prêtre du culte parfait grâce à son propre sang.

3. « *Il nous a sauvés par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit-Saint* » (Tite, 3, 5).

L'idée du « bain de régénération » est explicite en Tite 3, 5. Le texte constitue « le cœur de l'épître ». Paul vient d'exhorter les chrétiens à « témoigner à tous les hommes une parfaite douceur » (3, 2). Il leur en donne le motif fondamental ; celui-là même que Jésus proposait à ses disciples pour les inciter au pardon (Mt., 18, 21-35) : le souvenir de la grâce qui leur a été faite :

« Autrefois, nous étions des insensés, des rebelles, des égarés, esclaves d'une foule de convoitises et de plaisirs, vivants dans la méchanceté et l'envie, odieux et nous haïssant les uns les autres. Mais le jour où apparurent la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes... poussé par sa seule miséricorde, il nous a sauvés par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit-Saint ».

L'exhortation baptismale apparaît dans le cadre temporel de l'opposition : autrefois — aujourd'hui, signalée en commençant et déjà présente en 1 *Cor.*, 6, 1-11. Le baptême est le « bain » du salut gratuit et miséricordieux, qui a arraché les chrétiens à un monde de corruption et de malice, et leur a communiqué, avec « l'Esprit répandu à profusion », la « justification par la grâce du Christ » (3,6).

L'effet de ce bain salutaire est décrit par une double image : celle de la « régénération » et celle du « renouvellement ». La régénération (*palingenesia*) était une notion courante dans la philosophie du temps. Ce serait toutefois une erreur de demander à cette philosophie ou aux religions païennes l'explication de la formule paulinienne. La doctrine de saint Paul sur la grâce suffit à en éclairer le contenu. Pour l'apôtre, le chrétien est une « nouvelle créature » ; par l'adoption, il est devenu un fils de Dieu ; il possède un esprit nouveau, l'esprit des fils, qui l'habite et le meut ; il vit maintenant dans l'attente de la gloire, qui lui est promise en héritage et dont il tient les arrhes. C'est toute cette théologie que synthétise la *palingenesia*. Dans l'eau baptismale, le païen « insensé, rebelle, égaré, corrompu et méchant » naît à cette vie de fils de Dieu que nous venons de rappeler. Il en sort comme recréé dans son être moral le plus intime et destiné dans son corps même à la « révélation de la gloire des fils de Dieu ».

Cette interprétation du bain baptismal n'est pas propre à Saint-Paul. Saint-Jean parle de même : « A moins d'être engendré d'en haut, nul ne peut voir le royaume de Dieu... A moins d'être engendré de l'eau et de l'Esprit, nul ne peut entrer au royaume de Dieu » (3, 3. 5). Grâce à l'Esprit agissant par le moyen de l'eau, l'homme, de chair qu'il était, devenu lui-même esprit, naît d'en haut à la vie véritable.

La 1^{re} épître de saint Jean l'appelle : « né de Dieu ». La 1^{re} épître de saint Pierre parle aussi, mais sans toutefois établir explicitement de liaison avec le baptême, d'une *anagennesis* (1, 3). Cette doctrine de la régénération du chrétien paraît donc avoir été familière à la chrétienté du 1^{er} siècle.

L'autre image employée par saint Paul est celle du renouvellement. Elle n'ajoute rien d'essentiel à l'idée de la régénération. Elle souligne cependant le fait que le sujet sorti régénéré du bain baptismal est le même, quoique foncièrement renouvelé, que celui qui y était descendu. Dans la nouveauté, elle affirme la permanence de ce sujet, essentielle à l'idée d'un véritable salut. L'idée de nouveauté, dans le Nouveau Testament comporte aussi un aspect dynamique. Elle dit la vitalité triomphale de l'être en pouvoir de se rénover sans cesse et de s'avancer de progrès en progrès. Que tel soit bien le propre de la nouveauté baptismale dans la pensée de saint Paul, il suffit pour s'en convaincre de se rappeler des textes comme *Eph.*, 4, 22 ou *Col.*, 3, 10, que nous retrouverons plus bas².

4. « ...*Le Christ a aimé l'Eglise : il s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne* » (*Eph.*, 5, 26).

Déjà dans les textes précédents, apparaissait l'aspect communautaire de la purification baptismale. Dans l'épître aux Ephésiens, cet aspect s'affirme dans toute sa force. C'est l'Eglise même qui est purifiée par le bain baptismal.

Quoique ici encore le mot même de baptême ne figure pas, la description du « bain d'eau qu'une parole accompagne » ne laisse aucun doute ; description du baptême plus détaillée et plus complète encore que celle d'*Hebr.*, 10, 22, puisque, conjointement au « bain d'eau », il est fait mention expresse de la formule baptismale. La grâce sa-

2. Voir C. SPICQ, *Les Epîtres Pastorales*, Paris, 1947, p. 282-290.

cramentelle n'est pas évoquée avec moins de précision que le rite : l'eau « purifie... de toute tache,... de toute souillure » (5, 27) ; comme en I *Cor.*, 6, 11, elle « sanctifie », c'est-à-dire consacre ; comme en *Tite*, 3, 5, elle régénère, puisque l'Eglise en ressort « sans ride » (5, 27), c'est-à-dire rayonnant de jeunesse ; enfin elle revêt de gloire : l'Eglise apparaît en effet toute « resplendissante » (*ibid.*). On le voit, l'aspect de purification, très fortement marqué, disparaît toutefois dans la splendeur des dons surnaturels, dont l'ablution baptismale gratifie l'Eglise. Comme l'écrit R. Schnackenburg³, « le baptême n'est plus seulement un bain d'ablution, mais une source jaillissante de gloire divine ».

Le rôle du Christ prend tout son relief. Son sacrifice, rappelé par la formule quasi technique et liturgique : « il s'est livré », est à l'origine de tout. C'est sa mort rédemptrice qui communique à l'eau son pouvoir de purification et de sanctification ; c'est de la gloire de sa résurrection que l'Eglise est parée ; c'est à lui-même enfin que cette Eglise « sans tache ni ride » est présentée comme épouse. C'est son amour qui fait tout et le baptême est le signe toujours renouvelé de cet amour. Par lui, le Christ se donne à lui-même celle que son amour a recherchée. Le bain baptismal devient le bain de l'épousée.

Ezéchiel décrivait déjà en des termes analogues les relations de Dieu avec Israël :

« Je passai près de toi et je te vis te débattant dans ton sang ;... je m'engageai par serment, je fis un pacte avec toi,... et tu fus à moi. Je te baignai dans l'eau, je lavai le sang qui te couvrait, et je t'oignis d'huile. Je te donnai des vêtements brodés ;... Ta beauté devint célèbre parmi les nations, car elle était parfaite, grâce à la majesté dont je t'avais revêtue ». (*Ez.*, 16, 6-14).

Mais cette fois, à l'épouse infidèle le Christ substitue, par la vertu de son sacrifice, l'épouse « sainte et immaculée ».

3. R. SCHNACKENBURG, *Das Heilsgeschehen bei der Taufe nach dem Apostel Paulus*, Munich, 1950, pp. 3 sqq.

5. « *Ensevelis avec (le Christ) lors du baptême, vous êtes ressuscités avec lui* » (Col., 2, 12).

Avec Rom., 6, 3 sq., Col., 2, 12, Eph, 2, 5 sq., apparaît un autre symbolisme, tiré encore du bain baptismal. Cette fois la pensée de saint Paul ne s'arrête pas à l'ablution, purificatrice ou régénératrice, comme telle ; elle se fixe sur un autre aspect du rite : l'immersion du néophyte et sa remontée hors de l'eau. L'apôtre y voit le signe du mystère baptismal en ce qu'il a de plus profond, à savoir la participation à la mort et à la résurrection du Christ. En se plongeant dans l'eau baptismale, au point d'y disparaître entièrement, le néophyte est uni au Christ mort et enseveli ; en émergeant de l'eau, au Christ sortant du tombeau, vainqueur de la mort. Par le rite baptismal, vécu dans la foi en « la force de Dieu qui a ressuscité (le Christ) d'entre les morts » (Col., 2, 12), le néophyte se trouve associé aux actes rédempteurs de Jésus. Il s'en approprie la vertu : avec le Christ il meurt au péché, et, pardonné, il ressuscite avec lui, pour vivre avec lui et par lui une « vie à Dieu » (Rom., 6, 10). Il y a là un progrès marqué dans l'explication symbolique du baptême, car Saint-Paul nous fait entrevoir ici la raison même de l'efficacité du sacrement⁴.

6. « *Vous avez revêtu le Christ* » (Gal., 3, 27).

Un autre symbolisme paulinien s'inspire en quelque mesure du même point de vue : celui du vêtement. L'apôtre écrit aux Galates :

« Vous êtes tous fils de Dieu par la foi dans le Christ Jésus. Vous tous en effet, baptisés dans le Christ vous avez revêtu le Christ ». (3, 26 sq.)

Ce symbolisme est-il tiré du rite de la robe baptismale revêtue par le nouveau chrétien après sa sortie de l'eau ?

4. Voir A. GRAIL, *Le baptême dans l'épître aux Galates*, Revue Biblique, 1951, p. 503-520. Cf. *idem*, *La place du Baptême dans la doctrine de saint Paul*, Vie Spirituelle, Juin 1950.

Il paraît difficile de l'affirmer, à cause du caractère tardif des témoignages concernant cet usage. Il semble plutôt que ce symbolisme se rattache encore au rite même du bain. Le candidat au baptême se dépouillait de ses vêtements pour se plonger dans l'eau. Celle-ci l'enveloppait de toutes parts. Le néophyte en ressortait un autre homme, cet homme décrit par saint Paul comme ayant « revêtu le Christ ».

Le symbole du vêtement se trouve maintes fois dans les épîtres pauliniennes. Ainsi en *Rom.*, 13, 14, l'apôtre exhorte les chrétiens à « laisser là les œuvres de ténèbres et à revêtir les armes de lumière » : il faut rompre avec les mœurs païennes, « se revêtir du Seigneur Jésus-Christ et ne pas se soucier de la chair pour en satisfaire les convoitises ». L'attitude morale prônée en un tel texte n'est pas sans rapport avec la transformation intérieure opérée au baptême ; mais le revêtement dont parle *Gal.*, 3, 27, de même que *Col.*, 3, 9, dépasse le plan d'une simple conversion morale. Au baptême une relation ontologique nouvelle est créée. En « revêtant le Christ », le néophyte devient réellement « un » avec lui ; non par fiction juridique, mais par communication de vie. Il est inséré dans le Christ, à tel point que le Christ devient pour lui principe d'être surnaturel et en quelque façon le transforme en soi-même, le faisant « fils de Dieu » et le rendant participant de son propre droit à l'héritage divin.

D'une telle union au Christ découle l'étroite union des baptisés entre eux. Pour tous ceux qui ont revêtu le Christ, les divisions qui séparent les hommes, qu'elles viennent de la religion, de la condition sociale ou du sexe se trouvent surmontées : « Il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a plus homme et femme, car tous vous n'êtes qu'un dans le Christ Jésus » (3, 28). De l'eau baptismale surgit une humanité réconciliée, une d'une unité qui n'est pas l'unité abstraite d'une catégorie unique, mais l'unité spirituelle concrète d'une multitude devenue « un seul » par la présence d'un seul en tous.

Il y a plus. L'image d'une humanité nouvelle issue de la

piscine baptismale s'accompagne de l'image temporelle du commencement d'un âge nouveau. L'humanité d'avant le Christ et d'avant le baptême chrétien était sous le régime de la minorité, dans la condition de l'esclave. En revêtant le Christ au baptême, elle revêt la robe de sa majorité, et passant à la condition des fils, elle acquiert l'exercice de la plénitude de ses droits. Le Christ ressuscité dont elle est investie la fait accéder, par le don plénier de l'Esprit, à la liberté adulte : « Aussi n'es-tu plus un esclave mais un fils, fils et donc héritier de par Dieu ».

En *Col.*, 3, 9 sq., saint Paul reprend ce symbolisme du vêtement, en y apportant quelques précisions nouvelles :

« Vous vous êtes dépouillés du vieil homme avec ses agissements et vous avez revêtu le nouveau : celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur ».

L'acte baptismal est ici plus nettement décomposé en deux stades : le revêtement est précédé d'un dévêtement, dévêtement du vieil homme et revêtement de l'homme nouveau. Le vieil homme est l'homme de péché, l'homme « terrestre » (3, 2, 5) et charnel (2, 11), dont saint Paul vient de décrire les « agissements » et les passions coupables. De cet homme-là le néophyte, en se plongeant dans l'eau, se défait entièrement. L'homme nouveau dont il se revêt est l'homme conformé vitalement (3, 4) au Christ ressuscité, qui le recrée selon l'image de Dieu. L'opposition des deux Adam est sous-jacente à tout ce passage et confère, ici encore, à l'image du revêtement une dimension temporelle et historique. Les deux Adam caractérisent en effet deux époques : l'une marquée par la vétusté d'un passé « objet de la colère divine » (3, 6), l'autre par la nouveauté de la création spirituelle. Le baptême apparaît comme le signe sacramentel de la fin d'un monde de péché et de l'avènement d'un autre monde d'innocence et de justice. Dans ce monde rénové, l'unité brisée par la faute du premier Adam se refait. Les hommes sont rassemblés en un même « Corps » (3, 15) : « Il n'est plus question de Grec ou de Juif, de circoncision ou d'incirconcision, de Barbare,

de Scythe, d'esclave, d'homme libre ; il n'y a que le Christ, qui est tout et en tout » (3, 11).

Toutefois, comme on l'a fait heureusement remarquer⁵, si exacte qu'elle soit, l'image du vêtement s'avère insuffisante à exprimer tout le dynamisme de la nouveauté chrétienne. « La réalité déborde l'image. En effet le vêtement reste ce qu'il est, tandis que l'homme nouveau est continuellement renouvelé par l'action de l'Esprit ». « Se renouvelant » sans cesse, « à l'image de son créateur, il s'achemine vers la vraie connaissance », la grâce baptismale est le point de départ d'un progrès sans fin ; elle exige la fidélité et l'effort de l'homme pour développer toutes ses virtualités.

7. « *Nos pères... ont été baptisés à Moïse dans la nuée et dans la mer* » (I Cor., 10, 1sq.).

Le texte de I Cor., 10, 1sq. présente un symbolisme d'un genre à part. Dans les cas précédents, la grâce sacramentelle était expliquée par le symbolisme du rite. Ici, le rite baptismal symbolise avec un fait de l'histoire du peuple de l'ancienne alliance : la traversée de la mer Rouge.

« Je ne veux pas que vous l'ignoriez, frères, nos pères ont tous été sous la nuée, tous ont passé à travers la mer, tous ont été baptisés à Moïse dans la nuée et dans la mer... »

L'apôtre polémique contre les esprits forts de Corinthe. En gens éclairés, que n'effarouche pas l'usage de viandes offertes à des dieux qui n'en sont pas, ceux-ci n'hésitent pas à participer dans les temples aux repas cultuels des païens. Paul leur rappelle l'exemple des Hébreux de la génération de l'Exode : « Tous ont été sous la nuée, tous ont passé à travers la mer, tous ont été baptisés à Moïse dans la nuée et dans la mer,... Cependant ce n'est pas le plus grand nombre d'entre eux qui plut à Dieu, puisque leurs corps jonchèrent le désert. Ces faits se sont produits pour

5. C. MASSON, *L'épître de saint Paul aux Colossiens*, Neuchâtel-Paris, 1950, p. 143.

nous servir d'exemples ». On le voit, l'accent de la démonstration porte sur l'analogie entre deux situations du peuple de Dieu, dans l'ancienne et dans la nouvelle alliance : celle des Corinthiens bénéficiaires des sacrements et celle des Hébreux favorisés des miracles de l'Exode. Plus précisément, ce qui, dans ces deux situations, intéresse saint Paul, c'est le dénouement, encore en suspens dans le cas des Corinthiens, mais déjà dessiné pour eux « en figure » menaçante dans le destin tragique de « leurs pères », pour le cas où, comme ceux-ci, ils seraient infidèles. L'enseignement est donc clair. L'apôtre met en garde les Corinthiens contre une notion quasi magique du sacrement, conçu comme s'il les immunisait à jamais contre tout danger et leur garantissait infailliblement le salut. Paul ne nie pas l'efficacité sacramentelle, il la suppose au contraire ; mais il rappelle que l'initiative de Dieu appelle de la part de l'homme vigilance et fidélité. On peut déchoir et, après avoir été comblé, on peut cesser de « plaire à Dieu »⁶.

Cette démonstration ne porte que parce qu'il existe une analogie réelle entre les sacrements de l'initiation chrétienne et les miracles de l'Exode. De cette analogie témoigne l'expression : « baptisés à Moïse », dont Paul se sert pour désigner le passage de la mer Rouge. De même sa représentation du miracle : « Tous ont été sous la nuée, tous ont passé à travers la mer, tous ont été baptisés à Moïse dans la nuée et dans la mer ». Paul n'a pas inventé cette représentation. Certains commentaires juifs décrivent en effet le peuple hébreu non pas seulement précédé et guidé par la nuée, mais, comme dit l'apôtre, « sous la nuée », et traversant la mer, non pas entre deux murailles, mais sous une voûte, l'eau enveloppant les fugitifs de tous côtés. Mais ce qui est propre à saint Paul, c'est la lumière qu'il projette sur ces données à partir du fait chrétien. Pour lui, la nuée

6. Cf. G. MARTELET, *Figures et parénèse sacramentelle*, Thèse dactylographiée de Théologie scripturaire sur I Cor., 10, 1-6.

et la mer enveloppant le peuple de Dieu pour le sauver de la mort deviennent une image prophétique de l'Esprit et de l'eau unis au baptême pour le salut du chrétien, Moïse sauveur de son peuple apparaît comme une figure du Christ, et l'événement tout entier comme un baptême à Jésus-Christ. La base de cette analogie n'est autre que la conception paulinienne du baptême comme un passage de la mort à la vie, en union avec le Christ mort et ressuscité⁷. Dans la pensée de Paul, un lien théologique relie étroitement les deux événements, à savoir, leur caractère commun d'acte sauveur. De là vient que l'accent porte encore plus, si l'on regarde le texte de près, sur la personne de Moïse, figure du Christ en tant qu'il est le sauveur de son peuple, que sur le passage même de la mer. Mais entre le baptême chrétien et l'Exode, Paul découvre plus qu'une unité notionnelle. L'expression : « nos pères » montre qu'il voit une continuité réelle, une même histoire du salut, qui s'ébauche dans le miracle de l'Exode, mais ne s'accomplit pleinement que dans le sacrement chrétien. Il y a donc dans le passage à travers la mer Rouge plus qu'une image du baptême ; Paul y discerne un « événement typologique »⁸, par lequel Dieu prélude déjà historiquement au salut en Jésus-Christ.

De cette évocation de l'Exode se dégage donc une théologie très complète du baptême. Par lui, la communauté messianique, que constitue le peuple spirituel chrétien, prise sous la nuée divine et unie à son chef, le Christ sauveur, passe de la mort à la vie. Dieu mène ainsi à son terme son dessein. Mais la fidélité de Dieu appelle celle des chrétiens, comme elle appelait celle de leurs « pères ». Bénéficiaires des sacrements, passés à travers l'eau au delà de la mort, ils ne doivent pas se reposer sur leur victoire, car leurs corps, comme ceux de leurs pères, pourraient encore

7. Voir PER LUNDBERG, *La typologie baptismale dans l'ancienne Eglise*, Leipzig-Uppsala, 1942, p. 135-145.

8. R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, p. 86 sqq.

joncher le désert, à travers lequel l'Eglise, nourrie de « l'aliment spirituel », poursuit sa marche.

II. LA CIRCONCISION BAPTISMALE.

Nous abordons une nouvelle catégorie de symbolismes baptismaux. Ils ne sont plus tirés directement du rite sacramentel, mais sont des expressions figurées de l'action invisible du sacrement. Le premier de ces symbolismes qui se présente à nous est celui de la circoncision. Il se rencontre dans l'épître aux Colossiens.

Sans doute au nom de spéculations sur les esprits célestes, en tout cas « par affectation de religiosité » (*Col.*, 2, 23), les faux docteurs de Colosses prétendaient astreindre les chrétiens à certaines observances d'un âge périmé. Saint Paul voit là une atteinte à la plénitude de la médiation du Christ et c'est toute l'épître aux Colossiens. L'apôtre y montre comment le Christ, dépouillant de leur pouvoir, « par le sang de sa croix », toute « principauté et puissance », a opéré la rédemption plénière des hommes et par le baptême en a communiqué le fruit aux chrétiens.

Pour décrire la transformation accomplie en ceux-ci par la grâce baptismale, il utilise l'image de la circoncision. Peut-être les docteurs de Colosses en recommandaient-ils la pratique. En tout cas, il la proclame équivalement abolie du fait du sacrement chrétien. Dans le Christ, écrit-il aux Colossiens,

« Vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, par l'entier dépouillement de votre corps charnel ; telle est la circoncision du Christ ».

Que la « circoncision non faite de main d'homme » désigne le baptême, cela ressort des précisions apportées au verset suivant : « ensevelis avec lui lors du baptême, vous en êtes aussi ressuscités avec lui ». La base de l'analogie est d'ordre spirituel. Comme la circoncision enlève au corps de l'homme un lambeau de chair, de même le baptême

opère un dépouillement, radical celui-là : le dépouillement du corps charnel. Pour saint Paul, la chair est dans l'homme la puissance de péché, dont « le désir est ennemi de Dieu » (Rom., 8, 7). Par elle, l'homme est « sous une loi de péché » (*ibid.*, 7, 25), « vendu au péché » (*ibid.*, 7, 14). Le « corps charnel » est le corps assujetti à l'inclination pécheresse de la chair ; en Rom., 6, 6 saint Paul l'appelle le « corps de péché ». Ce corps est voué à la mort ; bien plus, il est « mort déjà en raison du péché » (*ibid.*, 8, 10) et « le désir de la chair, c'est la mort » (*ibid.*, 8, 6). C'est à cette double et fatale tyrannie du péché et de la mort, que le baptême soustrait le chrétien : « Vous qui étiez mort du fait de vos fautes et de votre chair incircconcise, il vous a fait revivre avec lui ». Ce symbolisme de la « circoncision du Christ » par le « dépouillement du corps charnel » s'apparente étroitement, on le voit, à ceux du dévêtement du vieil homme et de l'ensevelissement avec le Christ. Notre texte les associe d'ailleurs formellement.

Toutefois ce symbolisme, comme les précédents, n'est pas purement négatif. L'adjectif « non faite de main d'homme » le laisse entendre. Cette expression désigne une réalité de caractère eschatologique, d'origine céleste, par laquelle Dieu lui-même réalise dans une économie nouvelle et spirituelle ce qu'une institution de l'ancienne alliance ne faisait que figurer. Le baptême, en opérant en nous ce retranchement de tout ce qui est péché, que la circoncision de l'ancienne alliance était impuissante à accomplir, nous ouvre et nous associe à la plénitude du Christ, en qui « habite et s'incorpore toute la plénitude de la divinité » (2, 9). « Circoncision du Christ », il nous soustrait à la domination des « éléments du monde », à tout le domaine du transitoire et du « terrestre », représenté par les prescriptions légales, et nous consacre à Dieu.

L'idée que la « circoncision du Christ » nous agrège au nouveau peuple de Dieu comme la circoncision ancienne agrégeait à l'ancien Israël, ne semble pas être à l'horizon de l'épître aux Colossiens. Elle est peut-être suggérée au con-

traire par ce texte de l'Épître aux Ephésiens, où une allusion au baptême est possible⁹.

« Rappelez-vous qu'autrefois, vous les Gentils, — qui étiez tels dans la chair, vous étiez appelés « prépuce » par ceux qui s'appellent « circoncision »... d'une opération pratiquée dans leur chair ! — rappelez-vous qu'en ce temps-là vous étiez sans Christ, exclus de la cité d'Israël... Or voici qu'à présent, dans le Christ Jésus, vous qui jadis étiez loin, vous êtes devenus proches, grâce au sang du Christ ». (*Eph.*, 2, 11-22)

III. LE SCEAU BAPTISMAL.

En trois passages, *II Cor.*, 1, 21 sq., *Eph.*, 1, 13 et 4, 30, saint Paul emploie, pour désigner la transformation opérée au baptême l'image du sceau. Rien ne nous permet de dire que cette image se rattache à un rite précis : onction ou signe tracé sur le corps du néophyte. Il est douteux, d'autre part, que « le sceau » (la sphragis) ait été déjà, à l'époque de saint Paul, comme elle le sera plus tard, une désignation technique du baptême. Le sceau demeure encore pour l'apôtre une image, exprimant l'effet du sacrement.

1. « Vous avez été marqués comme d'un sceau par l'Esprit de la promesse » (*Eph.*, 1, 13).

On peut se demander si en *Eph.*, 1, 13 l'image du sceau désigne réellement le baptême. Le contexte paraît toutefois décisif en ce sens. On peut noter en effet la précision avec laquelle, dans ce verset, saint Paul distingue les différentes étapes de la venue des païens au salut : d'abord l'évangélisation, puis la foi, enfin l'intervention de l'Esprit marquant les croyants en vue de la rédemption plénière. Cette sigillation spirituelle paraît bien désigner un acte déterminé qui, consécutif à la prédication et à l'éveil de la foi, a agréé les païens à l'Église, donc l'initiation chrétienne.

Le sceau, dont parle ici saint Paul, n'est autre que la

9. Cf. H. SAHLIN, *Die Beschneidung Christi*, Lund 1950.

présence même de l'Esprit-Saint dans le chrétien, présence active, qui imprime à celui-ci un caractère de sainteté, c'est-à-dire de consécration à Dieu. De cette consécration baptismale, nous savions par les textes précédents qu'elle séparait le chrétien de l'injustice du monde et le constituait fils de Dieu et héritier de la promesse. Paul, ici, précise avec beaucoup de force qu'elle l'agrège au peuple de Dieu. Le vocabulaire de tout le passage est significatif. On y voit apparaître en série les notions les plus caractéristiques de la théologie de l'alliance : après la bénédiction, l'élection, c'est la promesse, l'héritage, la rédemption, le peuple que Dieu s'est acquis. Tous les privilèges religieux de l'ancien Israël sont transférés aux chrétiens, vrais bénéficiaires des bénédictions promises en Abraham à toutes les nations de la terre. Et c'est l'Esprit-Saint qui signe les baptisés pour cet héritage et, par sa présence même, leur en communique déjà les arrhes. Scellés du sceau de la promesse pour être l'authentique postérité spirituelle d'Abraham, les chrétiens sont encore marqués par l'Esprit en vue de la rédemption plénière, au jour où Dieu, menant la promesse à son terme, mettra les siens en possession définitive de l'héritage. Cette interprétation eschatologique du sceau baptismal à la lumière de la promesse et de l'Exode trouve confirmation plus loin dans l'épître.

2. « *Ne contristez pas l'Esprit Saint de Dieu, qui vous a marqués de son sceau pour le jour de la rédemption* » (Eph., 4, 30).

La double expression « contrister l'Esprit Saint » et « l'Esprit Saint de Dieu » paraît venir d'Isaïe, 63, 9 sq. Le prophète, après avoir évoqué la miséricordieuse bonté de Dieu à l'égard de son peuple, rappelle l'ingratitude de celui-ci et la colère divine qui s'ensuit :

« Ils se révoltèrent, ils contristèrent son Esprit Saint. Alors il devint leur ennemi et leur fit la guerre ».

Paul fait sien l'avertissement prophétique. Pareil sort pourrait atteindre les chrétiens. Le sceau de l'Esprit Saint

de Dieu, dont ils ont été marqués au baptême, ne les met à l'abri de la colère au « jour de la rédemption » qu'au prix d'une fidélité. Par leurs péchés ils peuvent encore « contrister » cet Esprit Saint, qui ne leur a pourtant été donné qu'en gage de salut.

3. « *Celui qui nous affermit avec vous dans le Christ, et qui nous a donné l'onction, c'est Dieu, lui qui nous a aussi marqués de son sceau et a mis dans nos cœurs les arrhes de l'Esprit* » (II Cor., 1, 21 sq.).

Dans le début de la II^e épître aux Corinthiens, saint Paul se défend contre l'accusation de légèreté portée contre lui par ses adversaires. Il y répond d'abord en rappelant la fermeté de son message. Le Christ qu'il a prêché à Corinthe n'a pas été une figure indécise et flottante, unissant le « oui » et le « non », mais l'accomplissement parfait des promesses de Dieu. Or à cette fermeté du Christ, Dieu lui donne, ainsi qu'à tout chrétien, de participer. La garantie en est « l'onction » qu'il nous a donnée et « le sceau » dont il nous a marqués.

L'exégèse de ces deux images est très discutée. L'interprétation sacramentelle de l'onction et du sceau est contestée par certains, qui ne voient là qu'une allusion à la fonction apostolique. Toutefois il semble difficile que le don des « arrhes de l'Esprit » ne soit une réalité eschatologique commune à tous les chrétiens (cf. 5, 5 et Rom., 8, 23). Or son union grammaticale étroite avec « le sceau » oblige à donner à celui-ci la même valeur. Le symbole du sceau est donc à comprendre, comme dans l'épître aux Ephésiens, de l'initiation baptismale, en tant qu'elle marque les chrétiens pour l'héritage messianique et leur en communique déjà les arrhes grâce à la présence de l'Esprit.

Nous n'en dirions pas autant du symbole de l'onction. Il nous semble qu'il vise lui, la fonction apostolique. R. Schnackenburg¹⁰ le rapproche à bon droit de la parole du

10. R. SCHNACKENBURG, *op. laud.*, pp. 83-86.

Serviteur de Yahvé en Isaïe 61, 1 : « Yahvé m'a oint », reprise par le Christ dans la synagogue de Nazareth (*Lc.*, 4, 18). Saint Paul se représentait sa mission apostolique personnelle dans le cadre de celle du Serviteur ; ainsi très particulièrement dans la II^e épître aux Corinthiens (*Cf.*, 6, 2). Au service et à la suite du Christ, il a été oint par Dieu pour sa fonction d'apôtre ; (le jeu de mots : « Christ » et « Chrisas » semble voulu). C'est là ce qui garantit la fermeté de son ministère, de même que le sceau baptismal est pour lui « avec » tous les chrétiens le ferme fondement de son espérance.

IV. LA LUMIÈRE BAPTISMALE.

Un dernier symbole mérite d'être relevé : celui de la lumière. On sait qu'il sert de bonne heure dans l'Eglise à désigner le baptême. Justin, dès le milieu du II^e siècle, lui donne le nom d'illumination. Il semble qu'on rencontre la même conception, quoique dans une perspective différente, en *Eph.*, 5, 14.

Saint Paul exhorte les chrétiens à une vie digne de leur vocation : jadis « ténèbres », à présent « lumière dans le Seigneur », ils doivent se conduire en « enfants de lumière » (5, 8). Il conclut par ces mots :

« C'est pourquoi l'on dit :

Eveille-toi, toi qui dors,
Lève-toi d'entre les morts,
Et le Christ t'illuminera ».

Les exégètes modernes inclinent en général à voir dans cette citation un fragment d'hymne chrétienne. Le rythme et le syle du morceau — à quoi il faut ajouter l'échec des recherches s'efforçant de retrouver dans la Bible ou dans les Apocryphes l'original auquel Paul se réfère — rendent très vraisemblable cette hypothèse. Par ailleurs cet appel à sortir du sommeil de la mort pour ressusciter à la lumière du Christ rend un son baptismal. On peut donc penser que nous avons affaire à une hymne liturgique récitée au bap-

tême dès l'époque de saint Paul. La formule d'introduction fait supposer que l'apôtre cite un morceau connu de tous.

Le trait le plus remarquable de ce court fragment est sa densité théologique. Le baptême y apparaît comme un réveil, comme une résurrection, comme une illumination, ou, si l'on veut, comme l'aube d'un jour nouveau, dans la lumière du Christ au terme d'un sommeil mortel. C'est l'hymne pascalle par excellence. Jamais encore le baptême n'avait été lié de façon aussi concrète et évocatrice au mystère du Christ sortant lui-même du tombeau, le matin de Pâques. Le rôle du Christ comme principe de vie se trouve exprimé avec force. Un lien étroit existe dans la tradition biblique entre la lumière et la vie. Illuminer, c'est donner la vie ; les ténèbres sont le domaine de la mort. Au baptême, le Christ, associant l'homme à sa propre résurrection, l'arrache au royaume de l'ombre et de la mort, de l'ignorance et du péché, pour le faire vivre dans la lumière de Dieu.

Deux textes de l'épître aux Hébreux supposent le même symbolisme. En 10, 32, l'auteur invite en ces termes les destinataires de la lettre à persévérer dans leur vocation chrétienne :

« Rappelez-vous ces premiers jours, où après avoir été illuminés, vous avez patiemment supporté un si grand assaut de souffrances ».

Le baptême avait été pour eux, au principe de leur vie chrétienne, une illumination et une force. Ils ne doivent pas laisser s'obscurcir la lumière des premiers jours ; il leur faut poursuivre leur route à cette clarté, jusqu'au moment où ils en verront les promesses s'accomplir dans le don plénier (10, 36).

En 6, 4, l'auteur se situe dans des perspectives analogues :

« Il est impossible pour ceux qui ont été une fois illuminés, ... et qui néanmoins sont tombés, de les rénover une seconde fois en les amenant à la pénitence, alors qu'ils crucifient personnellement le Fils de Dieu et le bafouent publiquement ».

L'interprétation baptismale de cette « illumination » n'est pas admise par tous. Elle ne paraît pas dépourvue d'une sérieuse probabilité. En ce cas, le baptême, avec le cortège des dons divins qu'il inaugure, apparaît comme la prévenance suprême de la miséricorde divine pour « rénover » l'homme et l'arracher à la mort. Pour le chrétien qui renie cette grâce, nul ne peut plus rien, puisqu'il renie l'unique sauveur. Tourner le dos à la lumière baptismale qui nous avait illuminés, serait nous replonger dans une nuit sans espoir.

D. MOLLAT, S. J.